



—
Jacques BIOT
Président
—

Palaiseau, le 15 décembre 2015

Le Conseil d'administration de l'École polytechnique au cours de sa 175^{ème} séance du 15 décembre 2015 :

1. Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 22 octobre 2015 ;
2. Approuve le budget initial 2016 ;
3. Valide le projet d'agenda d'Accessibilité Programmée et demande à l'École de proposer le financement des travaux nécessaires à partir de 2017 dans le cadre de l'élaboration du contrat d'objectifs et de performance 2017-2022 ;
4. Approuve la modification du tableau des immobilisations au titre de l'exercice 2015, objet de pièce S 35 du dossier de séance.